

ABONNEMENT

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Annonces, à la ligne... 20
Réclames, à la ligne... 30
Faits divers, à la ligne... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier le redac. ou les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

On an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat par la poste, et chez tous les libraires.

SAUMUR, 20 OCTOBRE

INFORMATIONS

LE DÉFICIT

Du rapport général de M. Roche sur le budget, il résulte que le déficit du budget de l'année dernière peut être provisoirement évalué à quarante millions de francs. On verra bien se rappeler que le ministre des finances sous lequel fut voté ce budget de 1887 n'avait pas manqué d'affirmer que l'équilibre en était assuré. Peut-être même avait-il parlé d'excédents. Nous n'en sommes pas bien sûrs, mais nous n'en serions nullement surpris.

La commission de révision a entendu M. Floquet. Le président du conseil s'est longuement étendu sur les principaux points contenus dans le long exposé des motifs de son projet.

Le bruit a couru que le Président de la République ferait un voyage en Algérie au mois d'avril prochain, avant l'ouverture de l'Exposition.

Les choses sont beaucoup moins avancées. La vérité est que M. Carnot, dans une récente entrevue avec M. Tirman, a été vivement sollicité par le gouverneur général de faire ce voyage ; mais il n'a pris aucun engagement ferme.

LE RÉGIME DES SUSPECTS

M. Ranc écrit dans le Mot d'ordre :
« Les Débats auront beau accabler de leurs sarcasmes les opportunistes qui pacifient avec un ministère odieusement radical. Ces opportunistes sont de l'ancienne école, la bonne ; ils sont fidèles à la doctrine de Gambetta qui lui n'était pas, qui n'a jamais été pour la déconcentration et qui, s'il vivait, ne ferait entendre sa grande voix

que pour nous appeler tous à la concorde et à l'action commune ! »

Il y a donc eu, dans la séance de lundi dernier, quelque chose de plus que la victoire du Cabinet, il y a eu un sentiment d'union qui s'est dégagé ; il y a eu trois cents députés républicains qui ont affirmé, par leur vote, qu'ils étaient prêts, de part et d'autre, aux sacrifices nécessaires.

Maintenant, le ministère s'appuyant sur cette majorité parlementaire qui n'est ni radicale, ni opportuniste, mais simplement républicaine sans épithète, peut prendre vigoureusement la tête de notre parti ; il peut agir, il peut gouverner. J'entends par gouverner faire comprendre aux fonctionnaires de tout ordre que la République ne tolérera ni hésitations, ni défaillances, ni relâchement de la part de ceux qui doivent la servir.

Ce que M. Ranc nous annonce, c'est le rétablissement du régime des suspects, c'est-à-dire du régime de la Terreur. Nous n'en sommes nullement étonnés. Mais de semblables menaces ne peuvent que hâter la chute de la République.

Le Droit veut absolument que la question des écoles de Tunis soit pour l'instant une question d'honneur pour laquelle, au besoin, on ferait la guerre. Il publie la note suivante :

« La prétention de la surveillance française sur les écoles italiennes à Tunis et dans d'autres localités de la régence soulève un nouvel incident plus grave que tout autre, entre la France et l'Italie.

Tout naturellement notre gouvernement a pour lui les traités et les conventions reconnus par la France et après le traité du Bardo.

Nous faisons un seul vœu et en même temps un appel à la sagesse ainsi qu'à la prudence de la France, c'est que le gouvernement de la République, après avoir envisagé les dangers d'un pareil conflit diplomatique que la question de Tunis soulèverait entre les deux nations, laisse tomber l'incident et n'insiste pas sur la violation

d'un principe auquel il est impossible à l'Italie de renoncer. »

D'autre part, dans une conversation, M. Crispi accuse la France d'attaquer et d'insulter constamment l'Italie.

Qui eût jamais cru en France que les Français étaient les agresseurs ?

Voici encore un témoignage de la malveillance allemande. On télégraphie d'Ulm au Matin :

« Pendant que le roi de Wurtemberg s'apprête à aller passer l'hiver à Nice, comme tous les ans, M. Paul Coudein, venu à Stuttgart le 17 septembre pour apprendre l'allemand, recevait, le 11 octobre, la visite d'un monsieur tiré à quatre épingles qui lui annonçait avec toutes sortes de circonlocutions qu'il avait trois jours pour quitter le territoire allemand.

M. Goudein, lieutenant au 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, était muni d'un passe-port en règle, et s'était, selon l'usage, présenté à la place de Stuttgart.

D'ailleurs, notre compatriote, qui travaillait beaucoup et ne sortait presque jamais, n'a fourni aucun prétexte d'expulsion.

On dit que cette mesure n'a rien de personnel et sera bientôt appliquée par des décrets postérieurs ! »

Pourquoi ne pas rendre aux Allemands la monnaie de leur expulsion.

LE RAPPORT LABORDÈRE

M. Labordère, rapporteur du projet de loi sur l'armée, a fait distribuer son rapport sur les modifications apportées par le Sénat au projet voté par la Chambre.

M. Labordère pense et dit que la commission a examiné avec un grand esprit de conciliation le texte proposé par le Sénat. Que serait-ce donc si elle n'avait pas apporté cet esprit de conciliation ! Car en feuilletant ce rapport aussi compendieux que

déclamatoire, nous voyons que presque partout, sous prétexte « du respect de l'égalité des charges militaires » affiché en principe, mais qui de fait est outrageusement contrôlé dans la plupart des articles du projet de la Chambre, le texte du Sénat, déjà si mauvais, est jeté au panier ou modifié. Nous examinerons ultérieurement chacune de ces modifications ou chacune de ces rejets qui témoignent une fois de plus « de l'esprit de conciliation de la Chambre. »

Quant au Sénat, nous ne pouvons pas le plaindre : il n'avait qu'à déchirer purement et simplement un projet dont les hommes les plus compétents et les plus autorisés lui avaient montré les périls pour la solidité de notre armée et par suite pour notre sécurité, et qu'il savait bien, lui-même, n'avoir été dicté que par des haines de coterie et par le souci d'une malsaine popularité. E. G.

LES PRÉTENDUS SCANDALES DE CITEAUX

Les débats sont terminés. Ils ont prouvé combien étaient fausses les accusations portées contre l'admirable congrégation de Saint-Joseph par les feuilles républicaines, et, en même temps, ils ont donné la mesure de l'impartialité que peuvent attendre les catholiques de la magistrature épurée.

Nous ne saurions mieux résumer les différents incidents de cet odieux procès qu'en reproduisant les lignes suivantes de la Croix. On y trouvera toute la moralité de cette affaire ignoble suscitée par la République franc-maçonne dans un but facile à deviner :

« On lira avec émotion le procès des Frères de Cîteaux, les épouvantables condamnations prononcées, à la suite de celles d'hier, devant les contradictions des petits accusateurs démasqués par la défense.

« Au dernier acte de ce drame horrible de la justice, les accusateurs se voient la face et disent, au moment d'accuser la dernière victime : J'ai menti. Le procureur ne peut ressusciter le zèle des faux témoins :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIBON

Il changea de costume, fit un brin de toilette et, pour aérer sa chambre, ouvrit la croisée. Il baissa son regard sur la rue et, parmi les travestissements orientaux, il remarqua naturellement deux vêtements européens qui sortaient de l'hôtel. Un vêtement d'homme et un vêtement de femme. La silhouette des deux personnages, leurs allures bien qu'aperçus dans le raccourci d'une perspective verticale, lui rappelèrent les deux images dont son cœur était plein.

C'est bien elle ! murmura Camille avec admiration. C'est bien lui ! Ma logique n'est point en défaut. Ils devaient loger ici et ils y logent. Cette fois, ils ne s'échapperont plus. Ils se rendent évidemment au défilé de la caravane, j'y serai ! Il y fut bientôt. Mais, dans la foule immense qui se pressait sur le parcours des pèlerins, il ne put retrouver la jeune fille et son père. La caravane commençait à défilé. Les parents et les amis étaient allés au devant d'elle dans le désert, lui

apportant des vivres et des rafraîchissements. Cette masse tournaient en avant comme un tourbillon de poussière humaine. Une salve d'artillerie, tirée de la citadelle, annonçait que la caravane se mettait en marche pour entrer dans la ville. Les cheiks, les cadis, les ulémas, les imams avec les drapeaux des mosquées accouraient et se formaient en haie sur son passage.

En tête, assis sur un dromadaire, trônait le guide des Hadjis. C'était un grand vieillard nu jusqu'à la ceinture, à la tête rasée et découverte, à la barbe blanche. Durant les trois mois du pèlerinage, ce personnage balançait saintement sa tête de droite à gauche et de gauche à droite. Autour de lui, des musiciens noirs, juchés sur des chameaux, frappaient des cymbales et cornaient de la trompe.

Après eux, les vingt chameaux descendus du chameau de Mahomet cheminaient sous de magnifiques housses en velours brochées d'or et de soies de toutes couleurs. Le chameau sacré, représentant le dromadaire accoutumé du Prophète, venait ensuite. Derrière suivait une autre troupe de chameaux portant des reliques, balançant des palmiers, berçant des palanquins de femmes. Autour, caracolait, en uniforme brodé d'or et à la main une lance ornée de plumes d'autruches, des officiers du pacha, marchaient des sautons lamentablement vêtus, des psyllés jouant avec leurs ser-

penis comme avec des banderoles d'étoffes et enfin la cohue des pèlerins.

Cette marée hurlante, débordante et dansante, s'engouffrait dans les rues du Caire et s'avançait vers la citadelle afin de remettre au pacha une lettre du Chérif de la Mecque. Puis elle se dispersa dans les mosquées pour se rabattre, plus tard, sur la place de l'Esbékieh où se célébraient, côte à côte, les mystères sacrés aux danses religieuses et les mystères profanes aux contorsions lascives.

Cette rentrée du pèlerinage de la Mecque met, au Caire, sur pieds et sur les dents deux sortes de policiers : la police de sûreté et la police de santé. C'est que la caravane attire autour d'elle une multitude de flous de toute nation et de toute audace, tandis qu'elle-même apporte souvent, dans ses haillons et sa malpropreté, le choléra asiatique. Ce choléra se contracte au bord du Gange où les fanges végétales, les animaux crevés et les cadavres des fervents, morts et abandonnés dans le fleuve saint, forment un foyer de putréfaction d'où sort le fléau. Le fléau voyage alors avec les pèlerins de la Mecque et avec eux se répand, se communique et infeste.

C'est pourquoi, ce jour-là, les agents de la sécurité et de la santé veillaient ensemble, tous amis et pillards, faisant en même temps et contrairement la police et leurs affaires. Ils ont l'œil sur toutes les mains et sur tous les visages.

Camille, que ce spectacle de la caravane étonnait, intéressait, s'était jeté en pleine foule comme en pleine eau. Pour être Parisien, il était sincèrement badaud, et n'était pas badaud à demi. Tout entier au défilé bizarre, et des yeux et des oreilles, il ne remarquait pas la persistance d'un personnage à le considérer et à le talonner. Ce personnage ne le quitta pas plus du pied que de la prunelle ; car lorsque Camille, rassasié et saturé, revint à l'hôtel de Paris, il y revint accompagné à distance.

Camille, rentré dans sa chambre, le personnage dialogua un instant avec le patron de l'hôtel ; puis tous deux montèrent et se dressèrent en face du voyageur dans sa chambre.

Le policier du Pacha, car c'en était un, avait la physionomie basse et mystérieuse ; l'hôtelier avait le visage pâle et contrarié.

— Que voulez-vous ? interrogea Camille assez intrigué de la double visite de son maître d'hôtel et de l'inconnu.

— Monsieur, balbutia l'hôtelier, est un agent de police de la santé.

— Mais je suis bien portant, très bien portant même, dit Camille qui ne comprenait pas ce qu'il pouvait avoir à démêler avec un pareil fonctionnaire.

— Vous le croyez ? Vous vous trompez, monsieur. Allah Akbar !

Nous avons inventé, disent-ils, malgré toutes les semonces.

» Le tribunal qui a condamné jusqu'ici sur un seul témoignage d'enfant vicieux, n'en trouvant pas même un, se regarde et acquitte le dernier.

» Ce fut comme la dernière charrette du 9 thermidor, arrêtée sur le chemin de l'échafaud.

» On nous télégraphie :

Beune, 17 octobre, 10 h. matin.

» J'ai assisté hier soir à un spectacle inoubliable. Les enfants, témoins accusateurs dans l'affaire de Cîteaux, ont attendu à la sortie de prison le frère Gros, l'ont entouré et ont demandé comme d'habitude une faveur de lui serrer la main.

» Ils l'ont accompagné ensuite en triomphe jusqu'à la maison où il est allé demander l'hospitalité. L'un de ces enfants s'est écrié : « Nous sommes des misérables-d'âmes-faites-que-nous-avons-fait. »

» L'émotion est profonde dans la ville.

» ANGELI. »

### Incendie d'un navire

On écrit de Calais :

« Le vapeur pétrolier *Ville-de-Calais*, appartenant à la maison Paix, de Douai, amarré au bassin à flot, avait fini, mardi, dans l'après-midi, le transbordement de son chargement de pétrole, devant partir mercredi pour Newcastle, avait commencé à embarquer son lest, lorsque, vers 9 heures du soir, le capitaine en second et le 3<sup>e</sup> mécanicien descendaient dans la cale. Quelques instants après, une énorme colonne de feu s'élevait à plus de 100 mètres, et une formidable détonation se faisait entendre. On suppose qu'un de ces deux malheureux aura voulu allumer un allumette qui a mis le feu au gaz de pétrole resté dans l'un des compartiments d'une cloison étanche.

» Les effets de la commotion ont été terribles. Les vitres et les cheminées des constructions environnantes ont été brisées ainsi que les glaces des wagons en stationnement près de la gare. Le bruit de l'explosion a été entendu jusqu'à Boulogne et Douvres. Les rues de la ville sont jonchées d'éclats de verre. Des plaques de tôle arrachées au navire ont été projetées à plus de 500 mètres de distance. Le cadran de l'horloge de l'ancien hôtel de ville s'est fendu.

» L'équipage de la *Ville-de-Calais* était composé de vingt-neuf hommes dont neuf heureusement étaient seuls à bord au moment de la catastrophe. Trois d'entre eux, le capitaine en second, le troisième mécanicien et le matelot de quart sont morts. L'un d'eux a eu la tête séparée du corps, un autre le ventre ouvert. Le mousse et un novice étaient couchés à l'avant. Réveillés en sursaut par la détonation, ils se jetèrent en chemise à l'eau où ils furent sauvés. Un matelot, ayant les deux jambes brisées, a été transporté à l'hôpital.

» Le vapeur est partagé en deux. Des fragments de tôle pesant plusieurs centaines de kilogrammes ont été projetés à des dis-

C'était le policier qui, dans un mélange de mauvais français, de petit nègre et de tare, entrait dans la conversation.

— Que diable voulez-vous dire avec votre *Allah Akbar* ?

— Il veut dire, explique l'hôtelier : Dieu seul est le plus grand.

— Et je le sais aussi bien que lui. Il m'a fait peur avec son oïloman. Quant à me tromper sur ma santé, c'est autre chose. Allons-nous recommencer ici comme avec les arracheurs de dents napolitains ?

— Monssir se trompe. Il est sérieusement pincé.

— Comment, pincé ? Pincé de quoi ?

— Du choléra bleu.

— Heio ? du choléra ? et bleu encore ? Un choléra de cette nuance doit être terrible. Ah ça ! n'insistez pas. Je me porte à merveille et je ne me sens qu'une fièvre canine.

— Monssir le croit, laissa tomber le policier avec un sourire d'ironique pitié. Monssir est allé se frotter à la caravane des Hadjis. La caravane apporte presque toujours le choléra...

— Ah ! elle apporte le choléra ? Elle charrie, là, une belle marchandise !

— Et, en touchant quelque pèlerin ou quelque bagage, monssir a pris le mal asiatique, certainement.

taux énormes. L'avant du navire, contenant les provisions et de l'huile, a brûlé toute la nuit. L'arrière, contenant la machine, est intact.

» Deux dames, parentes du capitaine, qui étaient dans la chambre, en ont été quittes pour la peur.

» Heureusement le temps était des plus calmes, car le bassin rempli de navires chargés de bois aurait pu prendre feu.

» La population est arrivée en foule. Les autorités maritimes civiles et militaires sont restées sur les lieux avec des détachements du 8<sup>e</sup> de ligne, du 15 d'artillerie, des douanes et des pompiers.

» La *Ville-de-Calais* est assurée pour 800,000 francs. »

### VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME

L'empereur d'Allemagne a visité hier les ruines de Pompéi. Parti de Naples à 8 heures du matin, il est rentré à onze heures et demie.

Sans quitter la gare, il a repris la ligne de Rome, où il est arrivé hier soir à 6 h.

À son intention, il y a eu de nouvelles illuminations et feu d'artifice au Forum.

Il doit quitter aujourd'hui Rome pour rentrer dans ses États.

L'empereur Guillaume a, dit-on, exprimé le désir que les autorités ne viennent pas le saluer à la gare.

A Florence, son frère Henri le quittera.

Le prince couchera dans son wagon qu'on détachera du train impérial et continuera sa route sur Vienne.

### ÉTRANGER

#### LE PAPE ET L'EMPEREUR GUILLAUME

Au moment où Guillaume est sorti de son entrevue avec le Pape, dit le correspondant de la Paix, il paraissait plus rouge et plus gêné que jamais.

Après avoir pris congé de Sa Sainteté, il monta allégrement chez le cardinal Rampolla qui le promena à travers les salles du Vatican. Il ne répondait rien au cardinal qui lui servait de cicerone. Sans doute il était fatigué et ennuyé de la corvée, et il aspirait à retourner au Quirinal où il est le maître.

Le correspondant du *Monde* télégraphie :

« On est justement préoccupé au Vatican du changement d'attitude de l'empereur Guillaume depuis l'audience pontificale ; jusque-là, cette attitude avait été parfaitement correcte, mais après l'incident qui, par l'indélicatesse préméditée du comte Herbert de Bismarck, a interrompu l'entretien particulier de Léon XIII avec Guillaume II, surtout après le banquet du Quirinal où le soir même de l'audience, l'empereur a paru consacrer l'usurpation des États de l'Eglise, en parlant de Rome comme capitale de l'Italie, il est impossible de ne pas noter dans les paroles et les actes de l'empereur Guillaume une contradiction qui ne peut être que sévèrement jugée.

— Et où voyez-vous cela, vous ? et quel est d'abord votre droit à le voir ?

— Je suis de la police sanitaire, comme vous l'a dit monssir l'hôtelier. Ma charge m'oblige à découvrir les gens atteints de la contagion et à les isoler. Vous avez, je crois, traversé la première période de l'affection cholérique, celle de coliques sourdes précédant les syncopes...

— Je n'ai, Dieu merci, eu ni coliques sourdes ou autres, ni syncopes...

— Monssir a peut-être raison. *Allah Akbar* ! car, monssir porte déjà les plaques bleuâtres de la deuxième période, la période du choléra confirmé, algide, cyanique ou asphyxique. Monssir doit avoir les ongles livides et presque noirs ?

Camille regarda ses ongles avec épouvante. Ils étaient parfaitement roses et frais. Avec un sourire joyeux il les montra à l'agent.

— Regardez, animal !

Il pensa que l'Egyptien ne comprendrait rien à cette qualification toute française.

— Et où diable, continua-t-il, voyez-vous que je porte déjà des plaques bleuâtres ?

— Mais à la joue.

— A la joue ?

Camille se précipita devant sa glace et se mit à rire à gorge déployée.

— Ça, dit-il, une plaque du bleu de votre choléra ? Je ne m'en effraie pas. C'est la suite d'une

» Aussi parle-t-on, je vous le dis sous toute réserve, de l'intention qu'aurait le Souverain Pontife de renouveler solennellement ses plus fermes protestations en faveur des droits imprescriptibles du Saint-Siège, afin de dégager nettement sa politique loyale et constante de la politique à double face de M. de Bismarck. »

Le correspondant de l'*Observateur français* constate le déplorable effet produit par l'indélicatesse du comte de Bismarck et il ajoute :

« Une autre circonstance a ému péniblement le monde politique... Je tiens de source certaine que M. Crispien a avoué à un ambassadeur que l'empereur n'a pas répondu aux considérations du Pape sur la question pontificale, mais que Guillaume II aurait dit, à propos du Code pénal, qu'il n'a pas encore force de loi et que les articles incriminés pourraient être modifiés.

» Ce qui a augmenté l'irritation des catholiques, ce sont les toasts portés par le Roi et l'empereur au Quirinal. »

Samedi, 13 octobre, M. Herbert de Bismarck a été reçu en audience particulière par le Pape. Tout le monde a été frappé de la longueur de cette entrevue. L'empereur, disait un prélat malin, n'a eu que vingt minutes ; M. de Bismarck a voulu une heure et demie. »

« Les uns disent, raconte l'*Observateur*, que M. de Bismarck a donné l'ordre de ne pas laisser durer la visite de l'empereur, parce que le souverain n'avait pas à négocier ni à engager sa responsabilité. C'est lui, M. de Bismarck, qui est chargé de ces questions délicates. D'autres vont jusqu'à déclarer que M. de Bismarck ne veut pas qu'un autre gâte son jeu par une imprudence ou un engagement. »

La *Germania* de Berlin, organe du parti catholique, confirme cette nouvelle et donne sur cette entrevue les détails suivants :

« L'audience a duré une heure et demie. Le Pape exposa longuement la situation de la Papauté et de l'Eglise catholique en Prusse. D'après des renseignements puisés à bonne source, dit le correspondant du journal catholique allemand, le Pape aurait tenu un langage très clair et très ferme concernant l'humiliation du Saint-Siège par l'Italie en conséquence de la triple alliance.

» Les impressions sont diverses, la mauvaise domine. »

Guillaume est un souverain absolu et peu endurant ; nous ne croyons pas qu'il se laisse ainsi tenir en laisse par le fils du Chancelier. Volontiers, il lui aura passé la corvée désagréable de discuter les questions délicates, cela ne prouve pas que le négociateur soit aussi l'inspirateur.

Cette seconde entrevue aurait eu, ce qui est assez naturel, le même résultat que la précédente : « Indifférence pour la question romaine proprement dite, promesse de faire atténuer le conflit ecclésiastique. »

En résumé, les catholiques, à Rome, sont mécontents de l'Allemagne ; la France n'a pas à s'en plaindre, et nous terminerons par ce mot d'un diplomate étranger :

brûlure, d'une brûlure de poudre d'artifice.

En effet, la joue gardait encore la trace du pè-tard de l'indépendance hellénique.

L'agent sanitaire prit une physionomie soucieuse.

— Monssir veut me mentir ou il s'abuse. Cette plaque est bien un des symptômes de la seconde période du choléra bleu. Monssir ne tardera pas à avoir un hoquet prolongé dans l'épigastre et des crampes dans les mollets. Il sentira sa face froide et couverte de viscosités, son oeil terne s'enfoncera dans l'orbite, ses ongles deviendront livides et ses doigts ridés. La respiration sera anxieuse et l'haleine glacée. Le nez commencera à tomber en grangeur ; votre voix s'éteindra ; votre intelligence s'obscurcira. Vous serez saisi du hoquet convulsif et vous mourrez bientôt dans un calme apparent.

Camille, pour le coup, était vert. Il lui semblait, à chaque symptôme détaillé par l'Egyptien, qu'il le ressentait réellement, et cette mort dans un calme apparent le figea jusqu'à la moelle des os. Cependant, certain de l'origine de la fameuse plaque, il reprenait le dessus sur les faiblesses de sa sensibilité exagérée.

— Ah ça ! mon hôte, dit-il en s'adressant à l'hôtelier, cessons cette funèbre plaisanterie.

— Hélas ! Plût à Dieu que c'en fût une. Et vous me mettez dans un bien vilain cas ! Un cholérique

« Les fautes commises par l'empereur et par l'Italie officielle feront plus de bien à la France et aux catholiques que le travail diplomatique le mieux conduit. »

### NOUVELLES MILITAIRES

ADIEUX DE L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS

L'amiral Dupetit-Thouars, appelé en commandement de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, a quitté hier la préfecture de Toulon, où il est remplacé par l'amiral Charles Duperré.

Voici le texte de l'ordre du jour qu'il vient d'adresser au personnel placé sous ses ordres :

« Au moment de quitter le commandement du cinquième arrondissement maritime, j'adresse à messieurs les chefs de service, aux officiers, fonctionnaires, sous-officiers, marins, soldats et agents du personnel ouvrier, mes adieux et mes remerciements pour le concours qu'ils m'ont donné.

» Je fais des vœux pour le développement de notre état naval, et je compte que tous tiendront à honneur d'aider l'honorable officier général désigné pour me succéder dans la tâche élevée qui lui est confiée.

» DUPETIT-THOUARS. »

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### VILLE DE SAUMUR

##### Vaccin gratuit

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'un service de vaccinations gratuites aura lieu à partir du lundi 22 octobre, à la Mairie de Saumur, de 2 à 3 heures de l'après-midi, salle de la Justice de Paix.

Saumur, le 19 octobre 1888.

Le maire, J. COMBIER.

M. Merlet, député de Maine-et-Loire, a déposé sur le bureau de la Chambre une pétition signée de 130 cultivateurs de la commune des Rosiers, tendant à l'établissement de droits protecteurs sur les chanvres et autres textiles étrangers.

#### LA CLASSE 1887

Ainsi que nous l'avons annoncé, les dates d'appel de la classe sont fixées définitivement au 5 novembre pour les 5,000 hommes de la deuxième portion, et aux 10 et 12 pour ceux de la première.

Rappelons, par la même occasion, que c'est à cette première date que seront convoqués, pour leur période d'instruction, les dispensés de l'article 17, et qu'enfin c'est le 14 novembre, au soir, que seront libérés les engagés conditionnels partis en 1887.

à l'hôtel, c'est le sauve-qui-peut de la clientèle présente...

— Oui, c'est fâcheux, murmura l'agent de la santé, mais vous allez isoler et interner, quelques jours, le voyageur dans sa chambre. Ce ne peut être long, pour la vie ou pour la mort. Vous lui répondez au Pacha. Si vous désobéissez, vous savez quelles terribles conséquences s'ensuivraient pour vous. Je reviendrai.

— Vous êtes fou, monsieur de la santé égyptienne ! Ce bleu à la joue m'a été fait par un pè-tard d'artifice. En voici la preuve. J'arrive d'Athènes, et... lieez, d'ailleurs.

Camille tendit au policier le diplôme en bonnes formes qui le nommait artificier de Sa Majesté Hellénique Georges I<sup>er</sup>. Il sourisit doucement à la pensée de l'éclaircissement qui allait jaillir de ce parchemin et de la liberté que devait lui rendre cette pièce à conviction.

L'agent sourit aussi, mais d'un sourire de félin.

— Oh ! oh ! *Allah Akbar* ! voici bien une autre affaire ! Monssir l'hôte, je vous recommande d'écarter le voyageur à double clef maintenant. Ceci ne me regarde plus seul. Il fut que j'en avise la police de sûreté. Nous viendrons demain. Mais, prenez bien garde au monssir artificier. Il est plus dangereux encore qu'un cholérique.

(A suivre.)



